



DIEPAT/22-931-1412 du 06/06/2022

**TABLEAU D'AVANCEMENT AU GRADE D'ATTACHE PRINCIPAL D'ADMINISTRATION DE L'ETAT
AU TITRE DE L'ANNEE 2022**

Références : Décret n° 2011-1317 du 17 octobre 2011 portant statut particulier du corps des attachés d'administration de l'Etat ; Décret n° 2010-888 du 28 juillet 2010 modifié relatif à l'appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires de l'Etat - Bulletin académique spécial n° 437 du 15 février 2021 relatif aux lignes directrices de gestion académiques - Note de service MENH2200343N du 27 janvier 2022 parue au bulletin officiel spécial n°1 du 17 février 2022

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : M. Nicolas GENESTOUX - chef de la DIEPAT - Tel : 04 42 91 72 26 - nicolas.genestoux@ac-aix-marseille.fr, M. SADAILLAN - chef de bureau des personnels administratifs - Tel : 04 42 91 72 28 - pascal.sadaillan@ac-aix-marseille.fr, Mme CORDERO - gestionnaire des AAE - Tel : 04 42 91 72 42 - francine.cordero@ac-aix-marseille.fr

Les candidats inscrits sur le tableau d'avancement au grade d'Attaché Principal d'Administration de l'Etat avec effet au 1er septembre 2022 sont les suivants :

Classement par ordre alphabétique :

- | | |
|---------------------------|-------------------------------|
| 1) Mme ARIZZOLI Stéphanie | DSDEN 84 AVIGNON |
| 2) Mme DONNADIEU Cécile | Lycée MARCEL PAGNOL MARSEILLE |
| 3) M. GREGOIRE Jérôme | Collège LONGCHAMP MARSEILLE |
| 4) Mme MOYA Delphine | UNIVERSITE AIX-MARSEILLE |

A titre indicatif, l'ancienneté moyenne de grade AAE classe normale des promus est de :
18 ans et 7 mois.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Charles BOURDEAUD'HUY, Directeur des Relations et des Ressources Humaines